

La lettre Grex

Avril 2005

www.grex.fr

Editorial

Pour réussir votre développement à l'international, rejoignez le club des adhérents Grex !



En devenant adhérent, vous bénéficiez de tarifs préférentiels, voire de la gratuité de certaines prestations de Grex et de son réseau.

Mais le club est surtout une formidable opportunité d'échanges et de partage d'expériences avec des professionnels ayant des problématiques analogues aux vôtres. C'est une occasion unique d'élargir vos réseaux et d'obtenir des informations validées directement exploitables au sein de votre entreprise.

Nouveau service de l'adhésion...

L'Espace des adhérents Grex, Grex Ecobiz pour,

- > bénéficier d'une veille informative en fonction de vos centres d'intérêts,
- > échanger avec les autres entreprises membres de Grex sur des thématiques précises (clubs Allemagne, monde chinois, Japon, juridique, questions d'actualité et réglementation).

En savoir plus : [www.grex.fr / espace adhérents](http://www.grex.fr/espace%20adh%C3%A9rents).

Contact Grex : Sylvie Moulherat, 04 76 28 29 44 - sylvie.moulherat@grex.fr

Zoom

Les marchés publics en dessous des seuils.

Les marchés publics européens en dessous des seuils communautaires sont difficiles d'accès dans la mesure où ce sont les législations nationales qui s'appliquent.

Le projet "ETIS" (European Tender Information System) a été lancé pour faciliter l'accès des entreprises à ces marchés publics. Il réunit 12 partenaires européens dont Grex et son Euro Info Centre.

Ce projet qui bénéficie du soutien financier de la Commission européenne (programme eContent) consiste à mettre en place une plate-forme électronique (accessible via internet) sur laquelle figureront les appels d'offres en dessous des seuils européens pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Pologne et le Royaume-Uni.

20 entreprises "pilotes" volontaires seront sélectionnées pour tester ce service. Ces entreprises auront ainsi la possibilité de consulter gratuitement les appels d'offres correspondant à leur secteur d'activités pour le et/ou les pays de leur choix. Elles pourront également établir un profil pour un service de veille par email.

Pour tout complément d'information ou si vous souhaitez vous porter candidat afin d'être entreprise pilote, contactez Olivier Bozon : 04 76 28 28 43 - olivier.bozon@grex.fr.



>> **Gateway to Japan** p. 2



>> **A propos de la République tchèque** p. 3



>> **Chine** p. 8

Actualité internationale > p. 2

A propos de... > p. 3

Actualité européenne > p. 4

Infos Plus > p. 5

Agenda > p. 6

Actualité documentaire > p. 7

WTC Grenoble news > p. 8

Actualité internationale

Maroc

Les secteurs de l'environnement

Le Maroc est un pays de près de 30 millions d'habitants où la croissance démographique s'accompagne d'une augmentation rapide du taux d'urbanisation. Ces deux tendances ont des retombées préoccupantes sur l'environnement et rendent prioritaires la protection de l'air, des sols, des ressources en eau, la gestion des eaux usées et des déchets, et la promotion des énergies renouvelables.

Le gouvernement marocain, conscient de l'importance de ces sujets, donne l'impulsion dans ces domaines avec la refonte du cadre législatif, la sensibilisation de toutes les classes sociales et le concours de financements internationaux.

Ainsi, de vastes chantiers sont en cours dans tout le pays :

- . la construction de barrages d'irrigation et de stations de traitement des eaux,
- . l'extension ou la réhabilitation des réseaux de collecte d'eaux usées et de distribution d'eau potable,
- . la mise en place de systèmes de ramassage et de tri des déchets et la mise à niveau des décharges publiques.

Ces nombreux projets recèlent de véritables opportunités pour les entreprises françaises avec la ratification du protocole de Kyoto par le Maroc et l'intérêt des autorités pour le Mécanisme de développement propre (MDP). (Source : ME Casablanca – mars 2005).

Canada / Etats-Unis

Une interdépendance croissante

Les échanges entre le Canada et les Etats-Unis représentent le 1^{er} commerce bilatéral du monde. Dans le cadre de l'Alena (entrée en vigueur en 1994), l'ouverture de l'économie canadienne s'est réalisée au profit presque exclusif des Etats-Unis :



Toronto

le Canada y dirige 80 % de ses exportations, et la part des Etats-Unis dans les importations totales canadiennes se situe à 68 %. Parmi les 10 provinces canadiennes, l'Ontario est celle qui a les liens les plus étroits avec les Etats-Unis (60 % des exportations canadiennes et 74 % des importations en 2003), le secteur automobile occupant la première place. En matière d'investissement, les Etats-

Unis sont également de très loin le premier partenaire du Canada : ils détiennent 64 % des stocks d'IDE (Investissements Directs Etrangers) au Canada et sont bénéficiaires de 41,3 % des stocks d'IDE canadiens. (Source : ME Ottawa et Montréal - mars 2005)

GreX organise un séminaire sur l'approche du marché Nord américain et des RDV individuels avec le chargé de mission GreX basé à Toronto, les 2 et 3 juin prochains.

En savoir plus, contact GreX : Karine Capelle - 04 76 28 28 36

ASEAN

Regain d'intérêt

L'Asean (Association of South East Asian Nations) qui a tenu son 10^{ème} sommet en novembre dernier, fait aujourd'hui l'objet d'un notable regain d'intérêt de la part des puissances économiques voisines.

. L'Asean et la Chine se sont engagées à éliminer progressivement les tarifs douaniers sur la plupart des produits, visant à créer une zone de libre échange à l'horizon 2010/2015.

. Le projet de "Japan-Asean Comprehensive Economic Partnership" prévoit des accords bilatéraux entre le Japon et les principaux membres de l'Asean (Malaisie, Philippines, Thaïlande) qui seraient ensuite chapeautés par un accord-cadre, incluant Japon, Asean et Corée.

. La Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (réunies au sein de la Common Economic Relations) ont annoncé qu'elles allaient ouvrir des négociations d'ALE (Accords de libre échange) bilatéraux.

. Un accord-cadre prévoit l'établissement progressif d'une zone de libre-échange avec l'Inde couvrant les biens, les services et les investissements dans les dix ans.

. Enfin, avec les Etats-Unis, l'EA1 (Enterprise for Asean Initiative) vise à tisser un réseau d'ALE pour renforcer les échanges et les investissements entre les deux rives du Pacifique. (Source : ME de Singapour - mars 2005)

Pour vous permettre de mieux appréhender ces marchés, GreX et ses partenaires dans la zone Asean, les CCIFE de Thaïlande, Malaisie, Singapour et du Vietnam organisent une journée de RDV individuels le **4 juillet prochain**.

Contact GreX :

Karine Capelle - 04 76 28 28 36
et Sylvie Moulherat - 04 76 28 29 44.

Japon

Signature de l'accord de Sécurité sociale avec la France

L'accord de Sécurité sociale entre le Japon et la France a été signé le 25 février 2005. Il devrait entrer en vigueur en 2006 après ratification par les parlements nationaux.

En ce qui concerne la coordination des risques vieillesse, l'accord prévoit que les assurés ayant travaillé dans l'un et l'autre des pays pourront bénéficier de la meilleure prise en compte possible des périodes d'assurance correspondant aux périodes d'expatriation.

Il n'y aura pas de pension unique se substituant aux deux pensions qui doivent être versées par les deux pays, mais une meilleure rémunération de ces périodes.

(Source : Mission économique de Tokyo – février 2005)

Gateway to Japan

les entreprises européennes sont toujours plus nombreuses à oser le Japon !

Gateway to Japan : pour réussir au pays du Soleil Levant !

Le marché japonais est un marché lointain et réputé difficile. Pour contourner ces difficultés, la Commission européenne finance le programme Gateway to Japan.

En 10 ans, ce sont près de 400 entreprises françaises qui ont saisi cette formidable opportunité. Les entreprises sélectionnées bénéficient de conseils ainsi que d'un véritable soutien logistique et financier.

Le programme Gateway to Japan s'adresse aux PME exportatrices des huit secteurs suivants : équipement de la vie de plein air, équipement de la santé, créateurs de mode pour la femme, technologies de l'information, équipement de la maison, matériaux de construction, alimentation et boissons, technologies de l'environnement.

Les recrutements pour l'année 2005 sont en cours. Le prochain recrutement concerne le **secteur alimentation et boissons**.

GREX assure la coordination nationale du programme depuis 1994 pour le compte de l'Assemblée des Chambres de commerce et d'industrie françaises.

Les exportateurs des secteurs concernés sont invités à prendre contact avec l'équipe Gateway to Japan pour tout renseignement, et notamment pour obtenir le dossier de candidature.

Tous les renseignements sont disponibles sur : www.grex.fr, rubrique Gateway to Japan.



Séminaire Japon - Gateway to Japan, mars 2005. Intervention de M. André-Jacques Auberton-Hervé (Soitec), entouré de M. Eric Beisser (Xyalis) et d'Odile Arnould (Directeur de GreX).

Pour vous accompagner dans votre développement au Japon, GreX vous propose un appui sur mesure : recherche de partenaires, implantation de filiale, test produit-marché...

Contacts : Odile Arnould / Gwenaëlle Valentin / Guillaume Métals / Catherine André.
04.76.28.29.49 - gatewaytojapan@grex.fr
Site GreX : www.grex.fr

A propos de la République tchèque...

Une industrie compétitive

La République tchèque est l'héritière d'une longue histoire industrielle, notamment dans le domaine automobile, qui demeure aujourd'hui très compétitive. Les secteurs traditionnels sont en voie de reconversion et de nouveaux secteurs à forte valeur ajoutée se développent. L'industrie représente 33 % du PIB et emploie 40 % de la main d'œuvre, soit la part la plus élevée de tous les pays de l'UE.

Les services représentent, quant à eux, 57 % du PIB. De nombreux investisseurs étrangers, porteurs de transferts de technologie, ont été attirés en République tchèque

grâce à des programmes d'incitation.

La production industrielle a enregistré en 2003 une croissance de 5,8 % malgré une croissance lente de la demande étrangère et de l'appréciation de la couronne tchèque par rapport à l'euro. L'Allemagne est le 1^{er} partenaire commercial. Elle absorbe 36 % des exportations tchèques de produits manufacturés et représente 35 % de ses importations. La France, cinquième partenaire, représente 5 % des exportations et des importations tchèques.

Les transports représentent près de 16,3 % de la production industrielle.

Secteur automobile

La République tchèque a bénéficié ces dernières années d'investissements considérables dans le secteur automobile.

Le secteur automobile (véhicules et équipements) constitue un véritable pôle d'excellence, représentant à lui seul 15 % de la production industrielle tchèque. Il emploie 91 000 personnes et il est largement dominé par le constructeur national Skoda Auto. Environ 500 000 voitures sont produites chaque année (dont 97 % par Skoda pour un CA de 4,84 Md euros).

Sont présents en République tchèque les constructeurs Skoda Auto (groupe Volkswagen) et TPCA (Toyota - PSA), en Slovaquie PSA et Kia Motors. L'arrivée des



Toits et statues à Prague.

constructeurs a été suivie d'implantations de nombreux équipementiers et sous-traitants.

La CCI française en République tchèque, représentante des entreprises françaises qui ont réussi sur place, entretient des contacts privilégiés avec Skoda, TPCA et PSA, ainsi qu'avec les équipementiers sur place.

GreX collabore très étroitement avec cette Chambre et sera le coordinateur, pour la France, d'une rencontre avec les constructeurs pour les fournisseurs sélectionnés.

Les représentants de la CCI française en République tchèque ont rencontré en entretien individuel toutes les entreprises intéressées, le lundi 18 avril, au World Trade Center Grenoble.



Vieille ville - Prague.

La Chambre de Commerce française en République tchèque : une équipe locale de qualité, partenaire de GreX pour le soutien aux entreprises de l'Isère.

Créée en mars 1996, la Chambre de commerce franco-tchèque rassemble 306 adhérents, principalement des entreprises françaises implantées en République tchèque, mais aussi tchèques ayant des relations avec la France.

GreX s'appuie sur l'équipe bilingue de la CCFT pour vous aider dans votre approche du marché tchèque : recherche de partenaires industriels ou commerciaux, approche de clients, appui sur un salon, recrutement / implantation...

Les chefs de projets de la CCFT interviennent pour des entreprises françaises essentiellement dans le domaine industriel.

La CCFT organise un pavillon France sur le premier salon de la mécanique en Europe Centrale, MSV à Brno du 3 au 7 octobre 2005.



M. Jaroslav Hubata-Vacek, directeur général de la CCI franco-tchèque.



Pont Charles à Prague.



Pour vous accompagner dans votre développement en République tchèque, GreX vous propose un appui sur mesure : recherche de partenaires, implantation de filiale, test produit-marché...

Contact :
Pierre Emmanuel Chauv : 04 76 28 28 39,
E-mail : chauv@grex.fr
Site GreX : www.grex.fr

Actualité européenne

Garanties des biens de consommation : nouvelles règles

L'ordonnance n° 2005-136 du 17 février 2005 transpose en droit français la directive européenne relative à certains aspects de la vente et des garanties des biens de consommation.

Ces nouvelles règles sont applicables aux relations contractuelles entre le vendeur agissant dans le cadre de son activité professionnelle ou commerciale et l'acheteur agissant en qualité de consommateur. Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme à ce qui a été prévu dans le contrat de vente. Si le bien n'est pas conforme, lors de délivrance, à ce qui a été prévu par le contrat de vente, le vendeur doit répondre de ce défaut de conformité vis-à-vis du consommateur.

Le consommateur peut agir contre le vendeur dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien. De nouvelles règles relatives à la garantie commerciale ont également été fixées.

Pour en savoir plus, visiter la rubrique Législation européenne de notre site www.grex.fr.

Equipements électriques et électroniques : guide pour être conforme à la législation européenne

Les directives européennes 2002/95 relatives à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (LSDEE ou RoHS pour Reduction of Hazardous Substances) et 2002/96 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou WEEE pour Waste of Electrical and Electronic Equipments) imposent aux producteurs et distributeurs d'EEE de nouvelles obligations en matière de conception et gestion des déchets d'EEE.

Pour savoir quels sont les produits visés et connaître vos obligations, un guide est à votre disposition sur www.grex.fr à la rubrique Législation européenne.

Le 8 juin 2005, les Euro Info Centre de Grenoble et de Lyon co-organisent une réunion sur le thème "Equipements électriques et électroniques : vos nouvelles obligations". Partenaires de cette manifestation : la Drir Rhône Alpes, l'association Jessica, le Centre relais Innovation Sofraa et l'Aramm.

Pour en savoir plus, contact Grex : Olivier Bozon - 04 76 28 28 43



Site d'information sur les procédures anti-dumping et anti-subsventions

La Commission européenne a lancé un site internet "TDI-Small & Medium-Sized Enterprises" présentant les mesures anti-dumping et anti-subsventions de l'UE.

Il est ainsi possible de connaître l'état d'avancement des négociations anti-dumping et anti-subsventions qui se déroulent actuellement. Ces informations figurent sur de nouvelles pages contenant également un calen-

drier mis à jour sur une base hebdomadaire. Pour en savoir plus, visiter la rubrique Législation européenne de notre site www.grex.fr.

Sécurité générale des produits

La Commission européenne a publié des lignes directrices afin que les entreprises puissent connaître l'étendue de leurs obligations en matière de signalement des produits présentant un danger pour les consommateurs.

Pour en savoir plus, visitez la rubrique Législation européenne de notre site www.grex.fr

Mise en oeuvre de la directive 2004/102/CE sur le bois d'emballage (norme NIMP 15)

Cette directive, qui contient des dispositions relatives au bois et aux produits du bois (palettes, caisses et bois d'arrimage), a été mise en œuvre par les États membres depuis le 1^{er} mars 2005.

Elle vise à mettre en conformité avec la norme internationale n° 15 de la FAO intitulée "Directives pour la réglementation des matériaux d'emballage à base de bois dans le commerce international".

Cette norme établit que les matériaux d'emballage en bois (y compris le bois d'arrimage), fabriqués en bois brut de conifères et en bois brut autre, doivent être traités selon des mesures approuvées (traitement thermique ou fumigation au bromure de méthyle) et porter une marque distinctive. La disposition selon laquelle les matériaux d'emballage en bois doivent être fabriqués à partir de bois rond écorcé ne s'applique qu'à compter du 1^{er} mars 2006.

(Source : Espace réglementaire et juridique d'Ubfirance - 9 mars 2005)

Pour en savoir plus, consultez également notre note de synthèse sur notre site : www.grex.fr rubrique actualité réglementaire - "Programme de conformité phytosanitaire des emballages en bois destinés à l'exportation - NIMP15" avec un tableau récapitulatif élaboré par le Service de la protection des végétaux à Lyon.

Transposition des directives

La France a sensiblement amélioré sa position parmi les États membres de l'Union en matière de transposition des directives communautaires.

La France se place au 13^{ème} rang sur 25 pays. Le ratio des directives non (ou mal) transposées en droit national est passé de 4,1 % à 3,2 %. Les traditionnels bons élèves, le Danemark, la Finlande, le Royaume-Uni, ont relâché leur discipline et affichent des déficits de transposition supérieurs à 2 %.

Du côté des 10 nouveaux États membres, la Commission européenne souligne les progrès accomplis, ils ont tous réduit leur déficit depuis l'adhésion.

(Source : EIC Grenoble - mars 2005).

IPM : des problèmes liés au marché unique ?



L'Euro Info Centre de Grenoble est votre porte-parole auprès de la Commission européenne pour lui faire part des problèmes que vous rencontrez dans le cadre de vos activités intra-communautaires (fiscalité, application des directives, etc.).

N'hésitez pas à contacter l'Euro Info Centre de Grenoble 04 76 28 28 46.



L'Euro Info Centre de Grenoble, géré par Grex, est à la disposition des entreprises pour toute information communautaire (réglementation, recherche

documentaire, programmes de recherche européens, marchés publics...).

Contacts :

Olivier Bozon, 04 76 28 28 43

E-mail : olivier.bozon@grex.fr

Dolores Adamski, 04 76 28 28 37

E-mail : dolores.adamski@grex.fr

Site Grex : www.grex.fr

Infos plus

Chine

Exportation de produits textiles

En Chine, une taxe à l'exportation sur 6 catégories de produits a été créée et est en théorie effective depuis le 1^{er} janvier dernier.

Cette taxe vise les manteaux, pantalons, vêtements tricotés et tissés, chemises, pyjamas et les sous-vêtements.

Au total, 148 articles sont concernés.

Il s'agit d'une taxe de 0,2 yuan (1 yuan vaut environ 10 centimes d'euro) et 0,3 yuan par pièce et/ou ensemble, et de 0,5 yuan par kilos (produits tricotés). Cette taxe est appliquée par pièce ou au poids et n'est pas proportionnelle à la valeur du bien.

Elle pénalise donc les produits bas de gamme pour lesquels la taxe, en pourcentage, serait plus importante.

L'objectif avoué est d'encourager l'exportation de produits de moyen et haut de gamme et de tenter de rassurer les nombreux pays qui craignent une augmentation très forte de la part du marché du textile chinois. En plus de la taxe à l'exportation, l'exportation de produits textiles originaires de Chine doit faire désormais l'objet d'une licence d'exportation automatique depuis le 1^{er} mars 2005.

Cela oblige toute société chinoise désireuse d'exporter à l'étranger de s'enregistrer au préalable. Le but de mieux mesurer et contrôler les flux des exportations.

(Source : Information issue du service réglementaire d'UbiFrance - mars 2005)

Liban

nouvelles mentions sur facture

Depuis décembre 2004, la marque des produits importés doit être mentionnée sur la



Marché en Chine.

facture. Dans le cas où l'envoi regroupe plusieurs marques, il faut inscrire la marque de chaque article. Une amende de 1 million de LBP (environ 670 US\$) sera appliquée en cas de non respect de cette réglementation.

(Source : informations issues du service réglementaire d'UbiFrance - février 2005)

Afrique du sud

Nouvelle réglementation sur la TVA

Une nouvelle législation sud-africaine en matière de TVA est entrée en vigueur le 1^{er} mars 2005 : la "tax invoice" sur les biens et services. Pour prétendre à la récupération de la taxe sur la valeur ajoutée, toute facture (d'un montant supérieur ou égal à 3000 ZAR) émise depuis l'Afrique du Sud ou à destination de l'Afrique du Sud doit mentionner le numéro TVA du destinataire. (Source : informations issues du service réglementaire d'UbiFrance - 31 mars 2005)

XII^e contrat de plan Etat-Région 2000-2006

Nouvelles aides

> Aide à la Prospection initiale - version 2005 : l'Etat aide les PME de Rhône-Alpes

débutantes à l'export à participer à un salon professionnel à l'étranger.

Les bénéficiaires sont les PME situées en Rhône-Alpes ayant au moins un an d'existence n'exportant pas encore ou exportant occasionnellement des produits majoritairement d'origine française avec un effectif consolidé inférieur à 50, une situation financière saine et n'ayant encore bénéficié d'aucune aide à l'export.

> Aide au recrutement d'un cadre export - version 2005 : l'Etat aide les PME de Rhône-Alpes à recruter un cadre export pour mettre en place un service export. Les bénéficiaires sont les PME de Rhône-Alpes de moins de 250 personnes, non filiale à plus de 25 % d'un groupe dont l'effectif consolidé est supérieur à 50, avec une situation financière saine et n'ayant encore bénéficié d'aucune aide à l'export.

Inscrivez-vous sur www.grex.fr

Formations international 2005

Nouvelles dates à noter dans vos agendas.

> Les incoterms 2000

1 jour : le 20 septembre 2005.

> La douane et l'entreprise

3 jours : les 22, 29 septembre et 6 octobre 2005.

> Aspects juridiques des contrats internationaux

2 jours : les 15 et 22 novembre 2005.

> Les techniques de paiement à l'international

1 jour : le 13 octobre 2005.

> Les obligations déclaratives intra-communautaires (DEB)

2 jours : les 11 et 18 octobre 2005.

> Réussir une opération d'importation

3 jours : les 19, 26 mai et 2 juin 2005 et les 17, 24 novembre et 1^{er} décembre 2005.

> La DEB : utilisation des logiciels et d'internet

1 jour : le 24 mai 2005 et le 8 novembre 2005.

> Réussir une présentation en anglais

2 jours : les 24 et 25 mai 2005 et les 28 et 29 novembre 2005.

> Le crédit documentaire

1 jour : le 14 juin 2005 et le 6 décembre 2005.

> Optilog

du 12 septembre au 7 octobre 2005.

Pour plus de renseignements, contact Grex : Claire Quesada, 04 76 28 28 45. Contact Groupe formation : Lise Bron, 04 76 28 29 62.

Déclaration d'échanges de biens (DEB)

Mois de référence	Dates de dépôt	Mois de référence	Dates de dépôt
Avril	13 mai	Septembre	12 octobre
Mai	11 juin	Octobre	14 novembre
Juin	12 juillet	Novembre	12 décembre
Juillet	11 août	Décembre	12 janvier 2006
Août	12 septembre		

En savoir plus sur la DEB, consultez notre fiche technique sur www.grex.fr



GreX peut vous apporter assistance et conseil sur les techniques du commerce international et assure l'interface avec les organismes spécialisés

(DACE, Coface, administrations douanières et fiscales...).

Contacts : Claire Quesada, 04 76 28 28 45

E-mail : claire.quesada@grex.fr

Isabelle Mouy, 04 76 28 28 38

E-mail : isabelle.mouy@grex.fr

Site Grex : www.grex.fr

Agenda

Pour participer
aux
événements
GreX,
inscrivez-vous
sur

www.grex.fr

Avril 2005

21 Chine. Séminaire "Approche du marché chinois" et rendez-vous individuels avec la Chambre de commerce française à Pékin.
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41

22 au 28 Chine. Mission de prospection "Rencontrez vos partenaires chinois" à l'occasion du salon Auto-Shanghai en collaboration avec les 12 CCI de Rhône-Alpes.
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41

Mai 2005

9 au 13 Japon.
Programme Gateway to Japan, mission commerciale à Tokyo "Technologies de l'information et de la communication".
Contact Grex : Odile Arnould, Gwenaëlle Valentin, Guillaume Métais - 04 76 28 29 49

9 Chine.
Séminaire approche socio-culturelle "Mieux connaître vos interlocuteurs chinois pour bien négocier".
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41

10 Graines d'exportateurs et importateurs.
Réunion d'information sur la démarche internationale et rendez-vous d'experts.
Contact Grex : Sylvie Moulherat - 04 76 28 29 44.

11 au 15 Thaïlande.
Mission de prospection au Salon Intermach à Bangkok, en collaboration avec les 12 CCI de Rhône-Alpes.
Contact Grex : Karine Capelle - 04 76 28 28 36

12 Espagne et Portugal.
Rendez-vous individuels avec les Chambres de commerce et d'industrie de Barcelone et Luso-française.
Contact Grex : Karine Capelle - 04 76 28 28 36

19, 26 Formation
"Réussir une opération d'importation"
Contact Grex : Claire Quesada - 04 76 28 28 45

24 Formation.
"La DEB : utilisation des logiciels"
Contact Grex : Claire Quesada - 04 76 28 28 45

24 et 25 Formation.
"Réussir une présentation en anglais".
Contact Grex, Karine Capelle 04 76 28 28 36

30 mai au 5 juin Chine.
Mission découverte Chine à Pékin, Shanghai et Canton.
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41

Juin 2005

2 et 3 Amérique du Nord.
Séminaire approche marché et rendez-vous individuels avec le chargé de mission Grex à Toronto.
Contact Grex : Karine Capelle - 04 76 28 28 36

2 Formation (3^e jour).
"Réussir une opération d'importation".
Contact Grex : Claire Quesada - 04 76 28 28 45

6 au 10 Japon.
Programme Gateway to Japan, mission commerciale à Tokyo "Equipement de la maison".
Contact Grex : Odile Arnould, Gwenaëlle Valentin, Guillaume Métais - 04 76 28 29 49

7 au 10 Chine.
Mission de prospection au "CIEPEC, salon international des technologies de protection de l'environnement", en collaboration avec les 12 CCI de Rhône-Alpes.
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41

14 Formation.
"Le crédit documentaire".
Contact Grex : Claire Quesada - 04 76 28 28 45

15 Allemagne.
Rendez-vous individuels avec le responsable de la Chambre française en Allemagne.
Contact Grex : Pierre-Emmanuel Chauv - 04 76 28 28 39

20 au 22 Lisbonne.
Mission de prospection salon "Energies renouvelables", en collaboration avec les 12 CCI de Rhône-Alpes.
Contact Grex : Karine Capelle - 04 76 28 28 36

Juillet 2005

4 Malaisie, Thaïlande, Singapour et Vietnam.
Rendez-vous individuels avec les Chambres de commerce et d'industrie de l'Asean.
Contact Grex : Karine Capelle - 04 76 28 28 36 et Sylvie Moulherat - 04 76 28 29 44

9 mai 2005 Chine.

Séminaire approche socio-culturelle "Mieux connaître vos interlocuteurs chinois pour bien négocier".
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41



Le temple des lamas à Pékin.

Actualité documentaire

➤ bon de commande

Voici les ouvrages et études que Grex a sélectionnés pour vous.



Cochez ci-dessous ceux que vous souhaitez commander.

Espagne

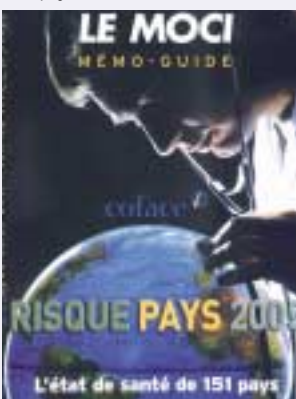
☐ Mondragon Corporacion Cooperativa (MCC)

Un géant espagnol du monde coopératif, le groupe MCC, est peu ou mal connu en France, à l'exception de son fleuron de l'électroménager Fagor. Pour combler ce manque, cette monographie devrait piquer la curiosité de nombreuses entreprises et partenaires potentiels français, tant techniques que commerciaux. Les activités principales de MCC recouvrent les domaines de l'industrie, de la finance et de la distribution, dont vous trouverez une description chiffrée. D'autre part, la formation initiale et continue, la recherche sont des activités transversales considérées comme vitales et bénéficient d'investissement considérables. Par ailleurs, le champ des domaines d'activité du groupe va encore s'étendre aux secteurs des télécommunications, des TIC et des "biotechnologies" où son manque d'expérience crée déjà de nombreuses opportunités d'affaires. Prix public : 143,52 €.

Mémo-guide Moci

☐ Risque Pays.

Un numéro exceptionnel réalisé en partenariat avec la Coface qui met en perspective les risques politiques, économiques et financiers de 151 pays traités sous forme de fiches, avec une analyse géopolitique de chacune des cinq grandes régions abordées. Mémo-guide 434 pages 39 € TTC.



☐ Contrat modèle ICC d'agence commerciale internationale (avec CDrom)

Concis et pratique, le Contrat modèle ICC d'agence commerciale internationale répond tant aux besoins des entreprises et de leurs juristes qu'à ceux des professionnels exerçant des activités à l'étranger. Existe en version anglaise et en version française. 65,78 € TTC.



☐ Contrat modèle ICC de concession commerciale : importateur-concessionnaire exclusif (avec CD rom)

Ce modèle contient une série de règles contractuelles uniformes applicables aux accords établis lorsque des concessionnaires agissant en qualité d'acheteurs revendeurs et d'importateurs organisent la distribution dans le pays dont ils sont responsables. Existe en version anglaise et en version française. 65,78 € TTC.



☐ La TVA dans les opérations internationales

Présenté sous forme de fiches, cet ouvrage analyse les règles complexes de la TVA dans les opérations internationales. Pour chaque type d'opération, il apporte des réponses aux nombreuses questions que peuvent se poser les entreprises et leurs conseils. Les opérations les plus complexes sont illustrées par des schémas, des



exemples, des conseils pratiques. Cet ouvrage décrit également les législations locales applicables dans les 25 Etats membres et donne des solutions aux entreprises qui commercent avec ces Etats. Revue Fiduciaire 504 pages. 38 € TTC.



Le Centre d'information sur les marchés extérieurs de Grex est dépositaire de toutes les études des Missions économiques (Me) susceptibles de vous intéresser et peut se charger de toute recherche documentaire sectorielle ou thématique.
Contact : Stéphanie Planté,
Tél. 04 76 28 28 40, fax 04 76 28 28 35.
E-mail : stephanie.plante@grex.fr
Site Grex : www.grex.fr



Remplissez vos coordonnées.

Montant total de la commande
 Paiement à réception de la facture.
 Société
 Nom
 Fonction
 Adresse

 Tél. Fax
 E-mail Site web
 Date Signature :



Faxez directement ce bon de commande à Grex,

> 04 76 28 28 35.

Vos documents et la facture vous seront adressés dès réception de votre fax.

WTC News

News des clubs

> Grex a fêté **les 15 ans du Club juridique** le 14 avril dernier en présence de nombreux participants.

Le thème de la conférence "Prévenir, réduire, mieux gérer vos litiges à l'international", animée par des membres et experts du Club, fut l'occasion d'un débat avec les participants que vous retrouverez sur Grex Ecobiz, L'espace des adhérents Grex.



Participants à la réunion des 15 ans du Club Juridique Grex.



Intervenants des 15 ans du Club juridique.
De gauche à droite :
François Giuntini (Photo-me France)
Jean-Paul Beraudo (Cour de cassation)
Alain Bertrand (Schneider Electric)
Jean-Philippe Leclère (Landwell & Associés)

Contact Grex :
Sylvie Moulherat - 04 76 28 29 44

Directeur de la publication : Odile Arnould
Rédaction : Sylvie Moulherat et l'équipe Grex.
Maquette : Service communication, Cci de Grenoble
Imprimeur : Bastianelli-Clerc
Numéro de Commission paritaire : n° 10110B07101

Zoom sur les rencontres et séminaires de Grex

Rencontre avec M. l'Ambassadeur d'Israël en France.

A l'initiative de Me Médina, Pdt du CRIF (conseil représentatif des institutions juives de France), et Monsieur Krief, président de la CCI franco israélienne, Grex recevait le 17 mars dernier l'ambassadeur d'Israël en France, Monsieur Nissim Zvili, venu à Grenoble pour rencontrer des entreprises et identifier des coopérations potentielles entre l'Isère et Israël.

Cette rencontre, en présence de Gilles Dumolard, président de la CCI de Grenoble, a permis aux sociétés Socamel, MGE UPS Systems, RSI, Corys et également à la BNP, la Banque Populaire des Alpes et au Cabinet Prugneau-Schaub de présenter leurs activités et projets sur le marché israélien.

Pour plus d'informations,
Contact Grex : Anne-Laure Pauty - 04 76 28 29 41



Au premier plan : Gilles Dumolard, président de la CCI Grenoble, et M. Nissim Zvili, ambassadeur d'Israël en France.

Quoi de neuf sur www.grex.fr

Encore un record battu en mars 2005 : plus de 14 590 connexions pour ce mois sur le site GREX...

Alors, si vous aussi vous souhaitez tout connaître :

- de la Constitution pour l'Europe,
- de la croissance du commerce extérieur de l'Isère en 2004,
- de l'actualité internationale et réglementaire,

une seule adresse : www.grex.fr.

Droit de réponse

Dans le N°753 de "Courrier international" paru le 7 avril, un extrait de l'article consacré à Grenoble met en cause le World Trade Center Grenoble en ces termes : "La tour de verre qui s'élève derrière la gare n'a pas cette pudeur. Elle se nomme carrément World Trade Center, sans réaliser ce qu'il y a d'obscène aujourd'hui à usurper ces mots".

La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, co-proprétaire de l'immeuble, a adhéré à la World Trade Centers Association en 1988, et a depuis le droit d'utiliser le label World Trade Center Grenoble, ses services répondant au cahier des charges imposé et ayant tous été certifiés pour leur qualité.

L'immeuble du WTC Grenoble, opérationnel depuis 1993, est animé par GREX. Il met à la disposition des entreprises, "sous un même toit", des équipements et services dédiés à leur développement international, notamment pour le club des adhérents.

Le président Gilles Dumolard a demandé un droit de réponse à "Courrier international" et a rappelé que ce qui aurait été "obscène" aurait été de quitter le réseau des World Trade Centers après l'attentat du 11 septembre 2001 à New York qui a fait 3 000 victimes.

Partenariats... Partenariats... Partenariats... Partenariats ...

GreX/Euro Info Centre Grenoble a sélectionné pour vous les offres de partenariats suivantes, à partir de la base Business cooperation du réseau Euro Info Centres.

Réf. 200504558
Société suédoise spécialisée dans l'accès internet sécurisé, sans fil, et sans abonnement, recherche des partenaires européens pour transfert de technologie ou coopération technique.

Réf. 200504679
Entreprise turque spécialisée dans les applications télémétriques et systèmes de contrôles à distances pour grues, recherche distributeur en France ou partenaire pour

répondre à des gros appels d'offres en Turquie.

Réf. 200504722
Fabricant polonais d'installations d'éclairage recherche coopération commerciale et fournisseurs de matières premières en aluminium.

Pour connaître les coordonnées des entreprises émettrices, n'hésitez pas à nous consulter.
Contact Grex EIC : dolores.adamski@grex.fr



GreX est dépositaire exclusif du label World Trade Center Grenoble et, à ce titre, affilié au réseau des 300 Wtc implantés dans plus de 60 pays.

Avec le soutien du Conseil général de l'Isère et de la Ville de Grenoble



CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
DE GRENOBLE



GREX WORLD TRADE CENTER GRENOBLE

Place Robert-Schuman - BP 1509 - 38025 Grenoble Cedex 1 - France
Tél. : (33) 4 76 28 28 40 - Fax : (33) 4 76 28 28 35
www.grex.fr - E-mail : grex@grex.fr